

LA PREPARATION DE VOTRE RETRAITE

Les ressources des régimes de retraite actuels sont insuffisantes pour financer les retraites de demain. Si on comptait 4 actifs pour 1 retraité en 1960, aujourd'hui, il n'en reste plus que 1,55 pour un retraité.

Dans ces conditions il est essentiel d'agir. Il faut dès aujourd'hui constituer un complément financier qui vous permettra de maintenir votre niveau de vie lorsque vous arrêterez de travailler.

Avec la retraite de Générali :

- * Vous connaissez dès la signature de votre contrat, le montant minimum de la retraite qui vous sera versée mensuellement
- * Vous bénéficiez d'un fonds en Euros, sûr et performant
- * Vous ne cotisez jamais à fond perdu
- * Vous êtes accompagné en cas de coup dur
- * Vous profitez de votre complément de retraite quand vous le souhaitez


